

A leur demande, les élu(e)s socialistes de la région Lorraine ont été reçus vendredi 25 janvier par Vincent PEILLON, ministre de l'éducation nationale afin d'évoquer les conditions de préparation de la rentrée 2013 de l'académie de Nancy-Metz.

La logique purement comptable qui prévalait les années précédentes aurait conduit à supprimer plus de 600 postes pour cette rentrée. Afin de maintenir les taux d'encadrement actuels, supérieurs à la moyenne nationale, et de garantir les mêmes conditions d'enseignement, il a été décidé de n'envisager que 76 suppressions de poste malgré la diminution de plus de 1 300 élèves dont près de 1 000 pour le premier degré.

Au cours de cette rencontre, il est apparu que les départements des Vosges et surtout de la Moselle, étaient particulièrement concernés par la baisse démographique et par les retraits d'emplois dans le premier degré, l'effort consenti par le ministère permettant de maintenir les postes existants en Meurthe-et-Moselle. En lien avec le rectorat et dans un souci de concertation avec les élus locaux, un effort supplémentaire de 15 postes permettra de faciliter la mise en place du dispositif du « plus de maîtres que de classes » pour la prochaine rentrée dans les secteurs les plus fragiles socialement et scolairement, notamment en Moselle. Ces postes permettront de mener des expérimentations pédagogiques visant à améliorer les résultats des élèves.

Pour l'enseignement en lycées, c'est l'objectif d'une convention pluriannuelle avec la région et le rectorat qui doit être envisagé. La logique de moyen terme est en effet la mieux adaptée et doit permettre de faire évoluer le réseau des établissements et la carte des formations pour mieux répondre aux besoins des jeunes et à leur insertion professionnelle.

Le développement du numérique à l'école et le renforcement des classes bilingues dans le prolongement de la charte signée lors du cinquantenaire du Traité de l'Elysée constituent également des priorités.

Le Ministère de l'éducation nationale entend ainsi pérenniser et conforter les efforts entrepris depuis plusieurs années par les élu(e)s socialistes de la région Lorraine en faveur de l'éducation. Au-delà des 15 postes supplémentaires qui doivent améliorer les résultats des élèves du premier degré scolarisés dans les zones les plus difficiles, c'est le souci du développement futur d'une offre éducative et de formation adaptée que doit assurer le principe de cette convention pluriannuelle.